

NOS FINANCES, NOTRE RESPONSABILITÉ, NOTRE AVENIR

LE MAIRE PARLE AUX ADMINISTRÉS



Chers administrés,

Pendant la campagne électorale, nous avons pris un engagement : interroger la situation financière de notre commune avec **lucidité et transparence**.

Nous savions que la **gestion défaillante** des finances de la commune, de 2020 à mars 2026, laisserait peu de latitude ainsi qu'une marge de manœuvre très limitée. Nous savions aussi que les **budgets votés en 2024 et 2025 n'étaient pas sincères**, truffés de mensonges. Nous avions donc annoncé notre volonté de réaliser une **analyse approfondie** de la situation dès notre arrivée aux responsabilités.

C'est le cabinet **DARELLIS**, expert pour de très nombreuses communes, qui a été mandaté par la municipalité.

Cette expertise, dont le résultat ne peut être remis en question, nous permet aujourd'hui de disposer d'une **vision beaucoup plus précise** de notre situation financière. Elle confirme une situation, à court comme à long terme, **très difficile**.

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI NOUS IMPOSE D'AGIR

En 2023, nous avons subi une très nette **augmentation de nos impôts**. Des économies importantes auraient dû obligatoirement précéder cette augmentation. Cela n'a pas été le cas, bien au contraire. **Aucune mesure significative** n'a été prise pour redresser les comptes et éviter la **situation actuelle**.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DU CCAS

L'analyse financière du centre communal d'action sociale laisse apparaître des **factures de 2025 impayées**, factures que nous avons dû régulariser en 2026 auprès de nos fournisseurs. En effet, des ordres étaient donnés de **ne plus rien payer** à partir du mois d'octobre. Une façon détournée de diminuer le déficit du CCAS et d'améliorer **artificiellement les résultats** du budget principal.

Une autre manœuvre a consisté à comptabiliser une contribution de 2026 sur 2025. Une autre encore à ne pas donner sa subvention à la crèche, la mettant en grande difficulté.

Nous héritons d'une situation plus que difficile laissée par l'ancienne équipe. Depuis notre élection en mars, nous travaillons avec détermination à retrouver des marges de manœuvre.

Le budget du CCAS en 2024 et 2025 a été volontairement sous-estimé et ne correspondait en rien aux besoins du service. Tout cela dans le même but, bien réfléchi, de rendre les deux bilans positifs : celui du CCAS et celui de la commune.

Nous avons été dans l'obligation de voter un budget CCAS 2026 à 1 350 000 €, au lieu de 1 200 000 €, pour régulariser leurs dettes.

Cet effort financier très important pour la collectivité ne suffira sûrement pas pour boucler l'année et va mettre à mal le budget communal.

1,35 M€ POUR LE CCAS EN 2026

CONTRE 1,20 M€ PRÉVUS INITIALEMENT

Une réalité qui s'impose à nous

DES DÉPENSES QUI AUGMENTENT PLUS VITE QUE NOS RECETTES

- Il est un fait que nous avons immédiatement pris en compte : les dépenses de la commune augmentent plus rapidement que les recettes. Ce n'est plus tenable.
- **Notre commune vit aujourd'hui au-dessus de ses moyens. Les années d'opulence financière qui faisaient de notre commune une commune riche sont maintenant loin derrière nous. Nous nous devons d'en prendre collectivement la mesure.**
- Cette situation nous demande de la rigueur car, si nous n'agissons pas très rapidement, nous pourrions subir dès l'année prochaine les procédures de contrôle budgétaire prévues par la loi.

LE CHOIX DE NE PAS AUGMENTER LA TAXE FONCIÈRE

- **Face à cette situation, nous aurions pu faire le choix d'augmenter la taxe foncière. Nous ne le ferons pas.**
- Nous savons ce que représente aujourd'hui le coût de la vie pour les familles, les actifs, les retraités, pour tous ceux qui habitent sur la commune. Les impôts sont élevés, le prix de l'eau dans le futur augmentera, la taxe sur les ordures ménagères aussi.
- Ce choix que nous faisons nous oblige à agir dès aujourd'hui. Nous devons revoir certaines dépenses, organiser différemment nos services et hiérarchiser nos projets. Il s'agit pour nous d'adapter notre fonctionnement aux moyens réels de la collectivité.

UNE RÉORGANISATION NÉCESSAIRE

- Dans cet esprit, suite au départ du directeur du CCAS, le poste ne sera pas remplacé.
- Les missions ressources humaines et comptabilité du CCAS seront reprises par les services de la Mairie, sous la coordination de la directrice générale des services.
- Sur cette réorganisation nécessaire, nous avons — et je les en remercie — le soutien du personnel.

Chaque économie que nous réalisons doit contribuer, dans la mesure de nos possibilités, à préserver les services à la population.



Avant d'investir, entretenir et préserver l'existant

L'analyse de notre situation nous conduit également à regarder une autre réalité : nous ne pourrons ni emprunter, ni financer de nouveaux projets avant 2030–2031.

2030–2031 : RETROUVER PROGRESSIVEMENT UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT



Des projets reportés

- La construction de la passerelle du BARRASSON
- Les travaux d'isolation du complexe sportif.
- Les toitures de nos écoles et autres bâtiments communaux nécessitent des interventions d'environ 800 000 €.
 Tout ne pourra être réalisé en même temps.

→ **Un phasage sera obligatoirement nécessaire pour réaménager nos groupes scolaires.**

Nos priorités : les écoles



Pour l'extérieur : en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et les services, adapter nos cinq groupes scolaires aux changements climatiques grâce à de nouveaux aménagements, à la plantation d'arbres et à l'installation d'équipements contribuant au confort thermique, tels que des ombrières et des voilages.

Pour l'intérieur : mise en place progressive d'appareils rafraîchissants.

Nous avons désormais une connaissance précise de nos forces et de nos contraintes. Il nous appartient de nous en servir pour reconstruire peu à peu des marges, préserver ce qui est essentiel et réaliser les projets que nous voulons pour Château-Arnoux-Saint-Auban.

Les prochaines années nous demanderont à tous beaucoup de rigueur. Elles doivent nous permettre de retrouver progressivement la capacité d'investir, d'entretenir notre patrimoine et de porter de nouveaux projets.

Nous héritons d'une situation plus que difficile laissée par l'ancienne équipe. Depuis notre élection en mars, nous travaillons avec détermination à retrouver des marges de manœuvre.

Nous allons tous ensemble y arriver. Nous ne devons pas regarder ce moment comme une fatalité, mais bien au contraire comme un point de départ vers un avenir commun que nous allons construire.

Le Maire,
Philippe BERTRAND



DIFFÉRENTS EXTRAITS DE L'AUDIT

POINT DE VIGILANCE – BUDGET CCAS

RAC 2025 (reste à charge)

Au regard des analyses conduites plus loin, le **RAC 2025** (reste à charge) tiré des données de la comptabilité **(-1 230 000 €)** apparaît **sous-évalué**.

Après ajout des charges 2025 non comptabilisées et des recettes 2025 « sous-évaluées », ce sont **-145 000 € supplémentaires** qu'il conviendrait d'y ajouter.

BP 2026 (budget primitif)

Quant à la prévision du **BP 2026** (budget primitif), elle pourrait être sous-évaluée de près de **100 000 €.**

(V. plus loin, prospective financière).

* ***NOTA :***

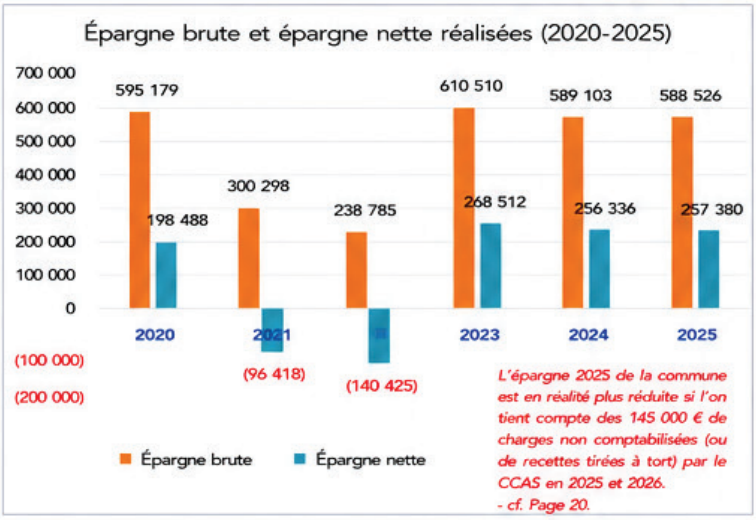
Les 72 000 € versés à l'association Les Petits Plus ne couvrent pas la totalité de la subvention allouée en 2025. Manquent 22 000 €.

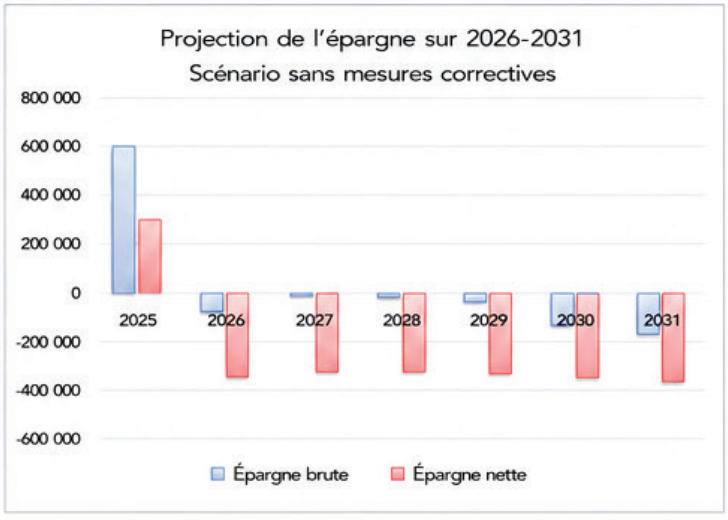
Ainsi, en 2026, ce sont 97 000 € qui seront versés au total (75 000 € de subvention 2026 + 22 000 € de régularisation au titre de 2025).

En couverture des besoins, la **subvention d'équilibre** de la commune progresse sensiblement, passant de 952 000 € en 2020 à **1 200 000 €** en 2025 (+248 000 € en valeur absolue). Cependant, très régulièrement, son montant se situe en deçà des besoins : le **résultat** de l'exercice est **négatif** en 2021-2022 et en **2024-2025**.

Initialement équivalent à 73 029 €, le fonds de roulement (ou excédent global de clôture) se dégrade sur la période pour s'établir à seulement 27 293 € fin 2025, ce qui induit des **difficultés importantes en trésorerie** (cf. seulement 9 000 € de trésorerie fin 2025 selon données DDFIP).

BUDGET COMMUNE





L'épargne brute s'effondrerait en 2026, devenant négative. Équivalente à 0 en 2027 et 2028, elle repartirait à la baisse sur 2029-2031.

Le remboursement du capital de la dette ne pourrait plus être assuré (cf. épargne nette négative sur toute la période prospective).

Des mesures urgentes d'ajustement s'avèrent nécessaires

En l'absence de réévaluation des recettes et/ou de réduction des charges, ce scénario conduirait à un déséquilibre budgétaire à court terme – *V. page suivante*

+600 000 € sur l'ensemble de la période prospective, dont **100 000 € dès 2026** (cf. rattrapage sur reste à charge 2025 du CCAS) pour éviter une épargne brute négative, puis **500 000 € supplémentaires** (dont 300 000 € dès 2027) pour maintenir chaque année une **épargne nette positive** et une capacité de désendettement en dessous des 10 ans.

Recettes ou économies à dégager		
Année	Sur l'année en plus de n-1	Cumul
2026	100 000 €	100 000 €
2027	300 000 €	400 000 €
2028	100 000 €	500 000 €
2029	0 €	500 000 €
2030	0 €	500 000 €
2031	100 000 €	600 000 €